

ARRETE DU MAIRE N°20230271

TRAVAUX SUR RESEAUX ASSAINISSEMENT – EU EP CHEMIN DE PETRIPAULE_ VC n°1

Le Maire de la Commune de **BASSUSSARRY**,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales.

VU le code de la voirie routière

VU l'arrête préfectoral du 3 juillet 1964 portant règlement sur la conservation et la surveillance des voies communales.

VU l'arrête interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et des autoroutes.

VU la demande en date du 16/11/2023 par laquelle l'entreprise **SUEZ EAU France**, 15 Avenue Charles Floquet 64200 BIARRITZ

DEMANDE l'autorisation d'occuper le domaine public pour des travaux sur le réseau assainissement, **Chemin de Pétripaule (propriété CALLEBAUT Yannick) voie communale n°1 à BASSUSSARRY**,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prendre des mesures de sécurité sur le territoire de la Commune de BASSUSSARRY, **Chemin de Pétripaule, voie communale n°1** pendant la durée des travaux :

ARRETE

ARTICLE 1 :

Du lundi 4 décembre 2023 au vendredi 8 décembre 2023 le bénéficiaire est autorisé à occuper le domaine public pour exécuter les travaux énoncés dans sa demande, à charge pour lui de se conformer aux articles suivants. Les travaux se dérouleront sur 2 jours en fonction du calendrier des travaux.

ARTICLE 2 :

Les prestations afférentes consisteront à :

- **Travaux sur le réseau d'assainissement : branchement AEP, EU et EP**

La signalisation adéquate sera mise en place par les soins de **SUEZ EAU FRANCE** domiciliée à **BIARRITZ** qui affichera le présent arrêté de part et d'autre du chantier.

- ***Pose de panneaux de signalisation sur le lieu du chantier***
- ***Empiètement sur demi-chaussée***
- ***Circulation alternée par feux tricolores si besoin***
- ***Interdiction de dépassement pour tous véhicules***
- ***Stationnement interdit de part et d'autre du chantier pour tous véhicules***

ARTICLE 3 :

En dehors des horaires de travail, la nuit, la signalisation de danger appropriée au chantier sera mise en place.

ARTICLE 4 :

L'entreprise devra par tous moyens appropriés protéger efficacement ses excavations, tranchées, déblais et matériaux en dépôt, de jour comme de nuit, afin d'éviter tous accidents.

ARTICLE 5 : Les travaux se dérouleront sur 2 jours en fonction du calendrier des travaux.

Toutes dégradations occasionnées par les engins de chantier sur la voirie seront à la charge de l'entreprise titulaire, qui doit laisser les lieux dans l'état où il les aura trouvés. Il a été constaté que la chaussée est en très bon état avant le commencement des travaux. Il appartiendra à l'entreprise titulaire de la présente autorisation de la remettre en très bon état après les travaux.

La conformité des travaux sera contrôlée par le gestionnaire de la voirie au terme du chantier.

ARTICLE 6 : PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES

Dépôt

Les matériaux et matériels nécessaires à la réalisation des travaux autorisés par le présent arrêté pourront être déposés sur les dépendances de la voie (accotement).

En aucun cas ce dépôt ne pourra se prolonger pour une durée supérieure à celle des travaux prévue dans le présent arrêté. Les dépendances devront être rétablies dans leur état initial.

ARTICLE 7 :

Le non-respect par l'Entreprise des dispositions ci-dessus, engagera totalement sa responsabilité.

Cette autorisation est délivrée à titre personnel et ne peut être cédée. Son titulaire est responsable tant vis-à-vis de la collectivité représentée par la signataire que vis-à-vis des tiers, des accidents de toute nature qui pourraient résulter de la réalisation de ses travaux ou de l'installation de ses biens mobiliers.

Dans le cas où l'exécution de l'autorisation ne serait pas conforme aux prescriptions techniques définies précédemment, le bénéficiaire sera mis en demeure de remédier aux malfaçons.

ARTICLE 8 : Ampliation du présent arrêté sera faite à :

- M. le commandant de la brigade de Gendarmerie d'Ustaritz,
- M. le responsable de l'entreprise pétitionnaire
- M. le responsable des services techniques et de la voirie

Fait à Bassussarry,
le 20 novembre 2023

Le Maire,
Michel LAHORGUE.



Le demandeur Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Dénomination : SUEZ EAU France
Adresse : 15 avenue Charles Floquet
Code postal : 64200 Localité : BIARRITZ Pays : France
Nom contact : PAD Prénom contact : Biarritz
Téléphone : 0517002410 Indicatif pays : +33
Fax : _____ Indicatif pays : _____
Courriel : 2346067834.234601DOV03.01@captidec.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur
Dénomination : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Localité : _____ Pays : _____
Nom contact : _____ Prénom contact : _____
Téléphone : _____ Indicatif pays : _____
Fax : _____ Indicatif pays : _____
Courriel : _____

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° _____ Route nationale n° _____ Route départementale n° _____ Voie communale n° _____
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application _____ Point de Repère (PR) routier de fin d'application _____
Adresse Numéro : _____ Nom de la voie : CHE DE PETRIPAULE
Code postal : 64200 Localité : BASSUSSARRY
Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) : _____
Référence cadastrale : Section(s) : _____ Parcelle(s) : _____ Lieu-dit : _____

Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux ⁽¹⁾

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
A l'alignement	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>
En retrait de l'alignement	mètres	mètres	mètres

Dépôt ou stationnement ⁽²⁾ Saillie ou Surplomb ⁽²⁾ Aménagement d'accès ⁽²⁾ Ouvrages divers ⁽¹⁾

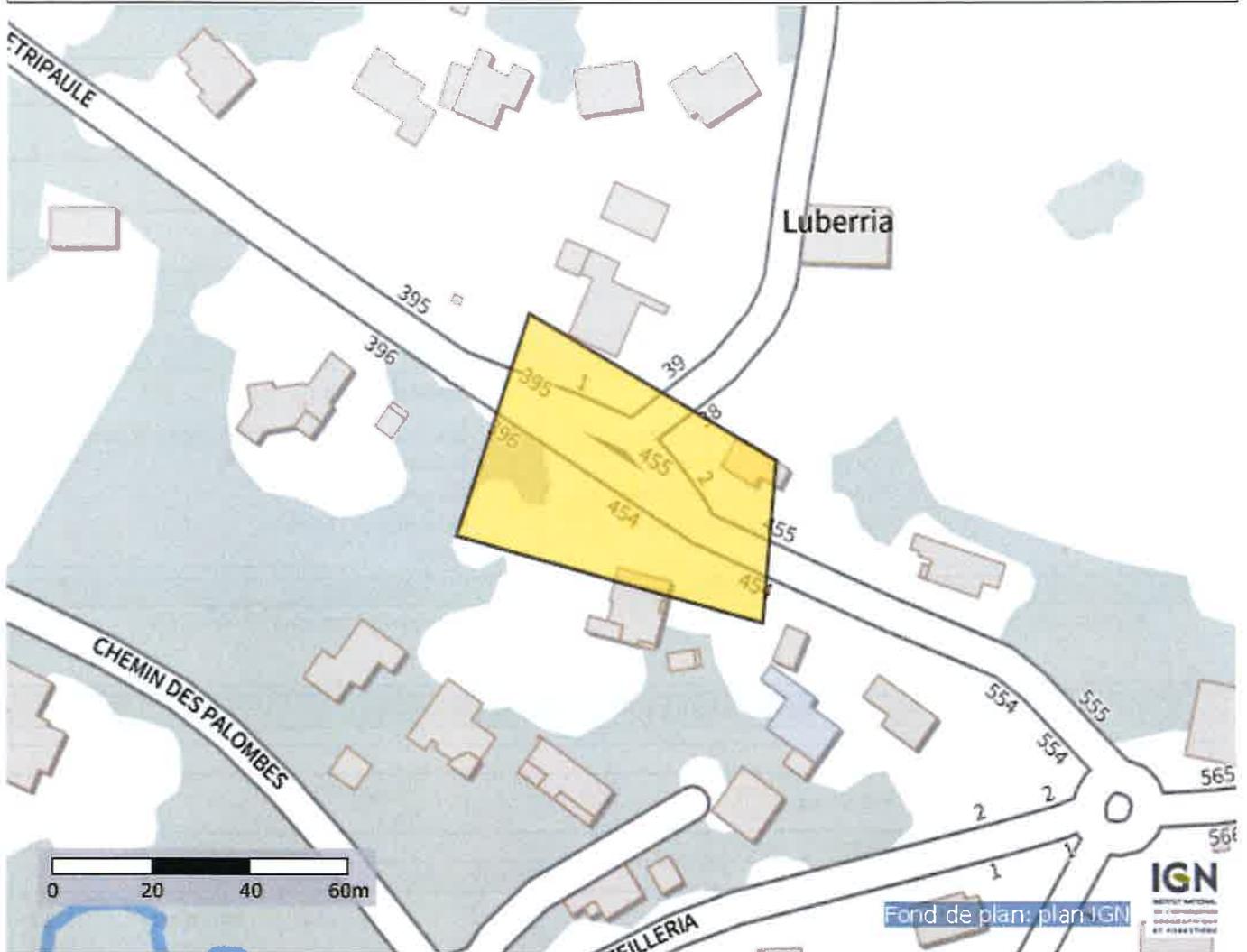
Station service Renouvellement Création
Autres CALLEBAUT, YANNICK - Création de branchement assainissement

Date prévue de début d'application : 04/12/2023 Durée d'application (en jours calendaires) : 2
Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

(1) Compléter le cadre ouvrages divers (2) Compléter le cadre correspondant (DOV_P1_V6_v1.04)
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Plan détaillé

Numéro de consultation de la déclaration liée : 2023111600936P



Coordonnées (Lambert 93) du centre de la commune saisie :

335299.5650559362

6270791.371848333

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones :

-1,50638251599263 43,44256999236211
-1,50656758841466 43,44217465763728
-1,50579243000935 43,44201885999175
-1,50575756129216 43,44230903278427
-1,50638251599263 43,44256999236211

(PlanDetail_Protys_v1.01)



INFORMATION TRAVAUX

N° PC / CU : 6410023B0006

N° G2 : 410537

Nom du client : CALLEBAUT YANNICK

Prénom : _____

Adresse des travaux : Chemin de pétripaule

Commune des travaux : BASSUSSARRY

Téléphone : 06 34 15 32 41

Devis terrain effectué par : Dunand

Date : 12 09 23

Coordonnées GPS : N 44° ___ ' ___ " O 000° ___ ' ___ " Référence cadastrale : _____

Assujetti

Assainissement Collectif :

Raccordable non raccordé

Raccordé

Non raccordable

ou ANC

TYPE D'INTERVENTION ET NATURE DES TRAVAUX

Eau :

Branchement Déplacement de compteur
 Branchement multi-comptage Suppression de compteur
 Raccordement Individualisation comptage
 Extension de réseau Installation disconnecteur
 Autre : _____

Assainissement :

Branchement EU Mise en conformité
 Branchement PLUVIAL
 Raccordement
 Extension de réseau
 Autre : _____

Usage : Sanitaire

Incendie

Arrosage

Rejet : Domestique

Autre

Nombre de compteurs à poser :

Nombre de compteurs à renouveler :

PREPARATION ET SUIVI DU CHANTIER

Durée prévisionnelle des travaux (Heures) : _____

Exécutant : Suez DICT
 Sous - traitant

Nb agent(s) : _____
 Nom : _____

Intraitance possible : Oui

Réunion de chantier à prévoir

Oui

Présence client nécessaire (travaux privés)

Contraintes diverses :

Branchement plomb
 BAC visible à curer
 BAC invisible à rechercher
 Robinet de prise inaccessible
 BAC ok

Engins :

Mini pelle
 Camion
 Compresseur
 Autre : _____

Signalisation :

Pose panneaux { côté pair
 côté impair
 les deux côtés

PANNEAUX CHANTIER

Feus tricolores
 Signalisation renforcée

Situation chantier :

S / trottoir _____
 1/2 chaussée _____

Information :

GEDICOM
 Information riverains

Interaction avec concessionnaires ou autres :

Bus Ligne n° _____ ➡ Arrêt à déporter Déviation de la ligne Autres : _____

Formalités administratives :

DAP : A remplir sur FL'O impérativement

Travaux : En agglomération Hors agglomération Document à envoyer au client (préciser) : _____
 En domaine privé

Voie : Privée Mairie CDC / Départementale

RELEVÉ METRE BRANCHEMENT / CANALISATION

	Eau	Assainissement	Réfection (optionnel)
Diamètre branchement	25	EU 160/ EP 160	
Diamètre canalisation / collecteur	PVC110	CarottagesX2	
Longeur branchement	13	EU 9ML/EP 11ML	
Profondeur canalisation / collecteur			
Fil eau branchement		0,6	
Dimension et nature réfection chaussée (ml)			ENROBE NOIR
Dimension et nature réfection trottoir / accotement			ENROBE NOIR
Fonçage préconisé <input type="checkbox"/>		Pour Brmt de + 6 ml	
Largeur de chaussée : _____ m		bien préciser : } Long. Réfection chaussée : _____	
Largeur trottoir : _____ m		Long. Réfection autres : _____	
		Structurantes : _____ m x _____ m	

➤ Surlargeurs : Surlargeur chaussée

Envoi du devis sans estimation - (chaussée vétuste, TN, ...) Présence de béton désactivé (réalisation devis spécifique)
 Envoi du devis avec estimation Autres : _____
 Devis bloqué en attente retour DAP : A renseigner obligatoirement sur FL'O

➤ Regard compteur : Sous trottoir Multi sous trottoir Fosse grand modèle Compacto (domaine privé) Mural Fosse à commander

Compteur : Télérelève Radiorelève

Matériel
Kit EMAG

BRT 00 1135R
BRT 00 _____

CPT 00 _____
CPT 00 _____

et/ou FEUILLE DE PIECES annexe ■

Réseau sous accotement opposé ⇔ Traversée de voie avec forage ou ouverture



Réseau sous chaussée ⇔ Ouverture de voie



Réseau sous accotement ⇔ Travaux sous accotement



SCHEMA - CROQUIS PROJET ET/OU COMMENTAIRES A USAGE INTERNE

Numéro de compteur existant : _____ Date : _____ Relève Index : _____ m³*

Remarque: Branchement AEP, EU et EP en tranchée commune. Client vient en refoulement sur les boites EP et EU. Réseaux EP et EU profonds donc prévoir de venir en diagonale chercher les 2 regards pour les carottages. La conduite eau est en face dans l'ilot.

* Code barres des compteurs posés à coller dans cette zone

FICHE POUR COMMANDE PIÈCES TRAVAUX FACTURABLES

Rappel sur l'utilisation de cette fiche:

- Renseigner:
 - * n°G2
 - * Imputation du Chantier et Imputation du compteur
 - * la quantité prévue en face de l'article à commander
- Dans le cas de pièces rajoutées manuellement, renseigner:
 - * **Le code article**
 - * **La désignation de l'article**
 - * **La quantité prévue**

Dans le cas où l'un des éléments demandés était manquant le matériel ne sera pas commandé et la pièce sera retournée au demandeur.

N° G2

Imputation pièces

Dossier(s) Flo

Code produit	Désignation complète du produit
S05060	BOUCHON PVC ASSAINIS CL41-CR4 MALEDE 160
S05723	CLAPET ANTIPOLLUTION 2 BOSSAGES DN15 M20X27/ECROU PRISON 20X27 L=58MM COURT
S05643	COMPTEUR VOLUMETRIQUE LAITON DN 15CL C LONG 110MM TVM
S05069	COUDE PVC ASSAINIS CL34-CR8 MALE/FEMELLE 30° DE 160
S05073	COUDE PVC ASSAINIS CL34-CR8 MALE/FEMELLE 45° DE 160
S03261	HPA-ROBINET A TOURNANT SPHE DROIT MALE 20X27/ECROU PRISON 20X27
S03270	HPA-ROBINET A TOURNANT SPHE DROIT P/PE DE25/ECROU PRISON 20X27
S03288	HPA-ROBINET A TOURNANT SPHE EQUERRE P/PE DE 25/ECROU PRISON 20X27
S02389	RACCORD DE PIQUAGE PVC ASSAINIS CL41-CR4 P/BETON + JOINT DE 160
S07865	REGARD CUBIS CITERNEAU 1220-18 PACK DN15 CUVE-COUVERCLE-FOND ISOLANTDIM INT 610X430XH
S10821	REGARD DE BRANCHEMENT C250 P/PVC D315 MARQUAGE EU
S10825	REGARD DE BRANCHEMENT C250 P/PVC D400 SANS MARQUAGE
S02391	TABOURET PVC ASSAINIS DE315 PASSAGE DIRECT CL41-CR4 EMBOITS A JOINT E/S DE160
S02394	TABOURET PVC ASSAINIS DE400 PASSAGE DIRECT CL41-CR4 EMBOITS A JOINT E/S DE160
S00233	TUYAU PVC ASSAINIS CL34-CR8 JOINT CAOUT DE 160
S00236	TUYAU PVC ASSAINIS CL34-CR8 JOINT CAOUT DE 315
	TUYAU PVC ASSAINIS CL34-CR8 JOINT CAOUT DE 400

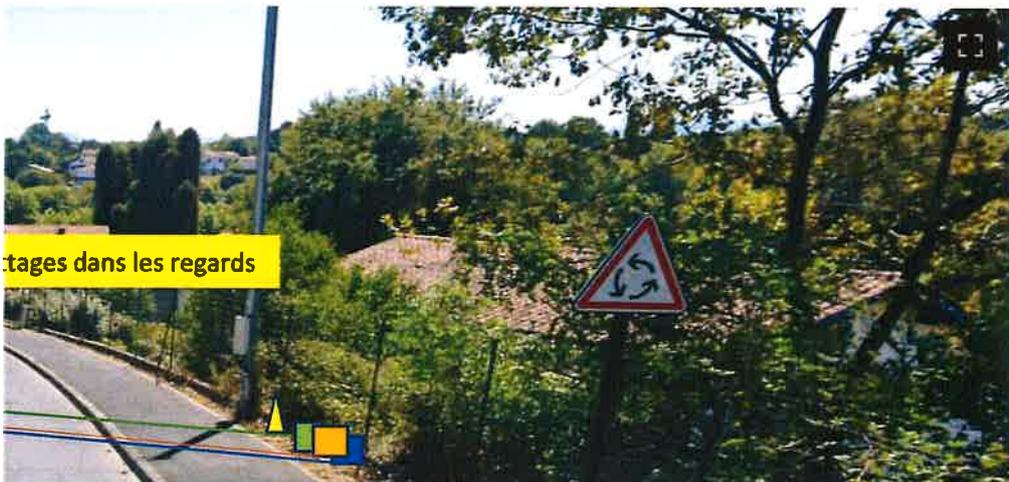
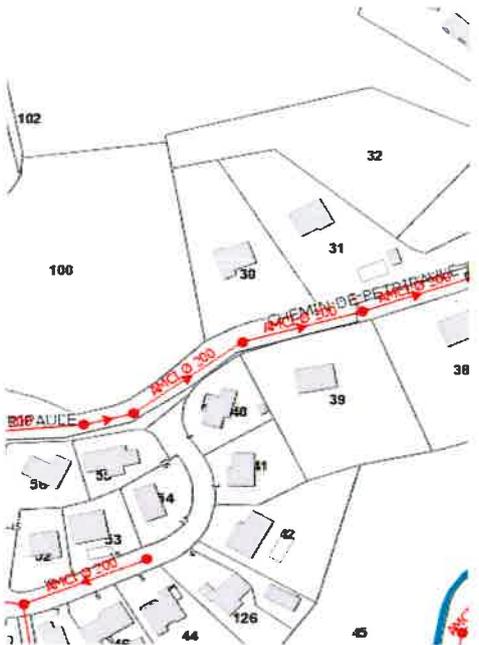
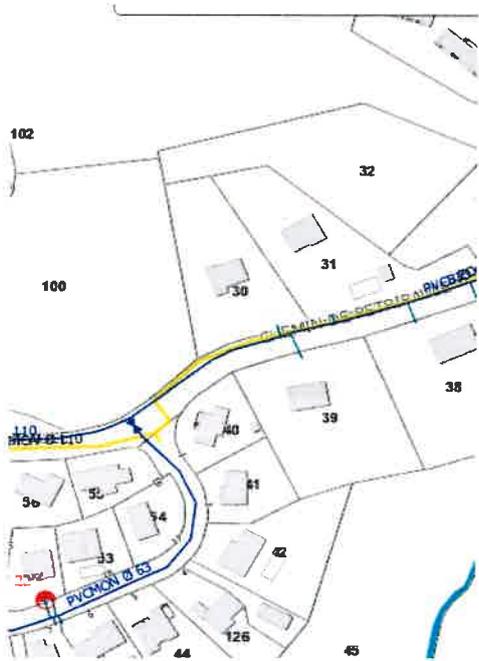
Version : V0
21/04/2020

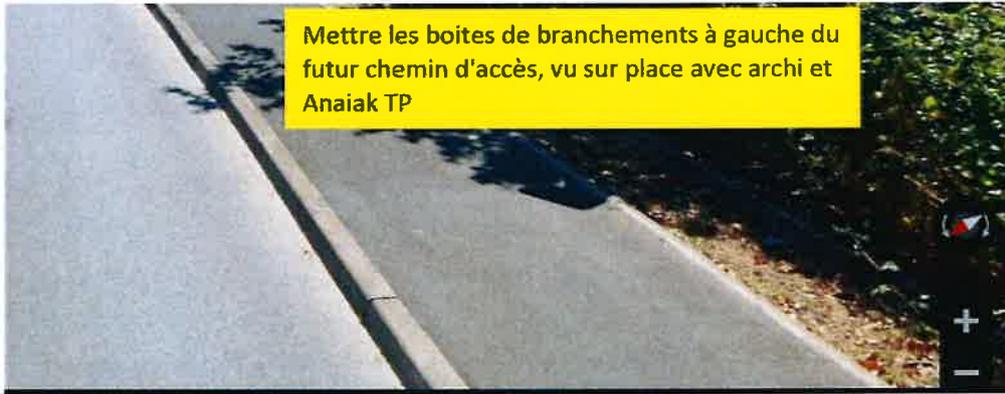
Commandé et la commande de

4105375
N310T1130991/N310T1130983
134863 136424 136425
Quantité
2
1
1
4
4
1
1
1
1
2
1
1
1
1
1
1
1
24
1

1







Mettre les boites de branchements à gauche du futur chemin d'accès, vu sur place avec archi et Anaiak TP

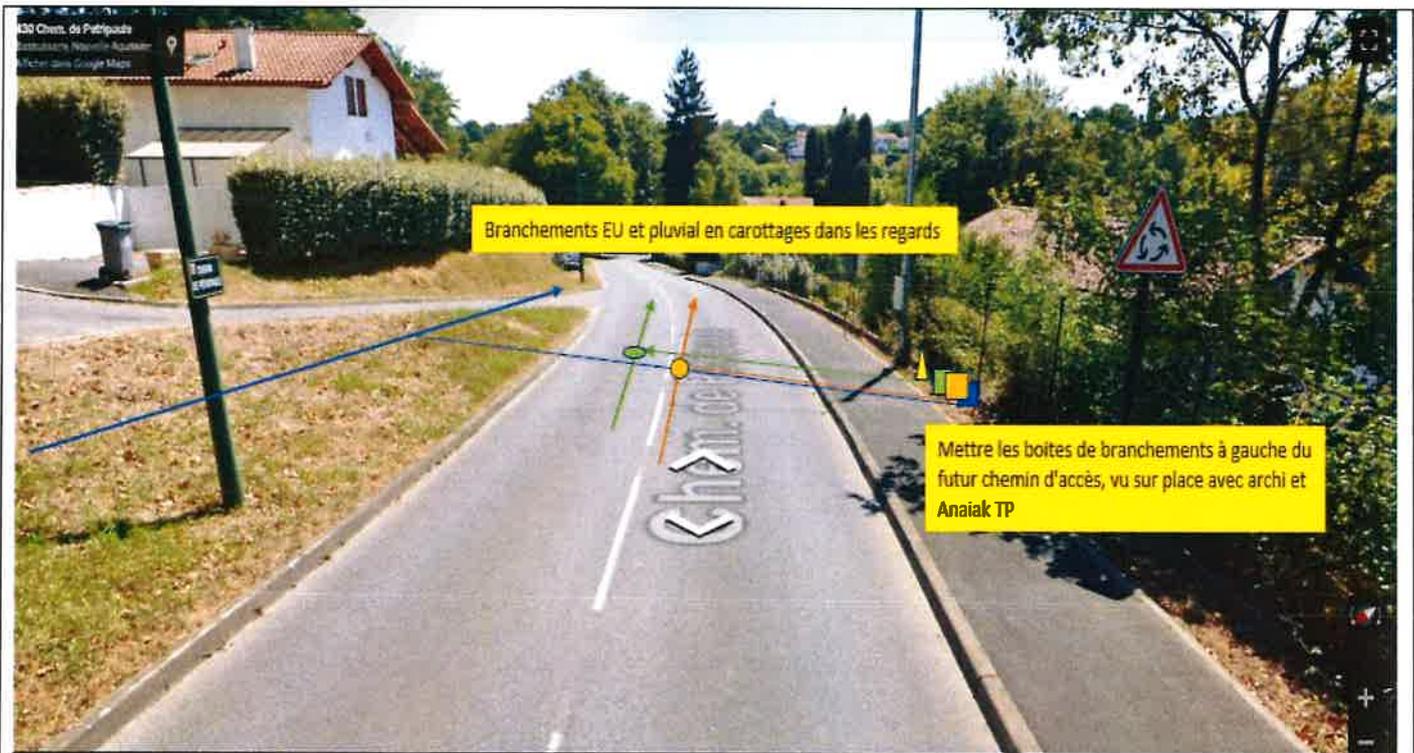
AGENT SUEZ : Dunand

CLIENT : CALLEBAUT YANNICK

DATE DEVIS : 12 09 23

ADRESSE TRAVAUX : CHEMIN DE PETRIPAULE

COMMUNE : BASSUSSARRY

Commentaires client si besoin :

Veillez trouver, ci-dessus, une proposition d'emplacement pour votre futur coffret compteur. Si l'emplacement vous convient, veuillez nous retourner ce document daté et signé avec votre devis :

Date 09/10/2023**Signature du client**(Avec la mention «  et approuvé »)

Si l'emplacement proposé ne vous convient pas, veuillez nous retourner à la place de ce document un plan de masse à l'échelle 1/500 ou 1/200 **daté et signé avec l'emplacement coté** du coffret compteur.

Nous vous rappelons que le terrain devra être impérativement borné et un piquet positionné, pour nous indiquer l'endroit exact du poste de comptage. Si lors de la mise en place du chantier, nos services constatent un décalage entre l'implantation du piquet et celle fournie sur le document validé par vos soins, le document signé fera foi.

Déclaration de projet de Travaux Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2023111600936P

N° affaire du responsable du projet: 63-4135249

Date de la déclaration : _____

Responsable du projet, personne morale Responsable du projet, personne physique Déclaration conjointe DT/DICT

Responsable du projet (1) : Champs facultatifs

Dénomination : Suez Eau France

Pays : France N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : SUEZ EAU France

Complément / Service : _____

N° Voie : 15 avenue Charles Floquet

Lieu-dit / BP : _____

Code postal : 64200 Commune : BIARRITZ

Personne à contacter : PAD Biarritz

Tél. : +33517002410 Fax(1) : _____

Courriel(1) : visio-naq-ordo@suez.com

Emplacement du projet

Adresse (2) : CHE DE PETRIPAULE

CP : 64200 Commune principale : BASSUSSARRY

Nb de communes : _____ (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)

Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur :

Souhait de plans vectoriels : au format : _____

Projet et son calendrier (3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : RBL SOU TER

Décrivez le projet : CALLEBAUT, YANNICK - Création de brachement assainissement

Emploi de techniques sans tranchées : Oui Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : 04/12/2023 Durée du chantier : 2 jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : Oui Non

Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux (voir au verso) : _____

Date des investigations complémentaires : _____

Investigations susceptibles de nécessiter une DICT

Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : PAD Biarritz

Signature : _____

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : 2023111600936P

N° affaire de l'exécutant des travaux: 63-4135249

Date de la déclaration : 16/11/2023

Nature de la déclaration (voir les codes au verso): INITIAL

Exécutant des travaux (1) : Champs facultatifs

Dénomination : SUEZ EAU France

Complément / Service : TSA 20001

N° Voie : 140 avenue Jean Lolive

Lieu-dit / BP : _____

Code postal : 93691 Commune : PANTIN CEDEX

Pays : France N° SIRET : _____

Nom de la personne à contacter : PAD Biarritz

Tél. : +33517002410 Fax(1) : _____

Courriel(1) : visio-naq-ordo@suez.com

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : CHE DE PETRIPAULE

CP : 64200 Commune principale : BASSUSSARRY

Nb de communes : 1 (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur :

Souhait de plans vectoriels : au format : _____

Travaux et leur calendrier (3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : RBL SOU TER

Décrivez les travaux : CALLEBAUT, YANNICK - Création de brachement assainissement

Techniques utilisées(3) : ENG MAN PEL VIB

Autre, précisez la technique : _____

Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : 120 cm

Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux

Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : Oui Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : 04/12/2023

Durée du chantier : 2 jour(s)

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

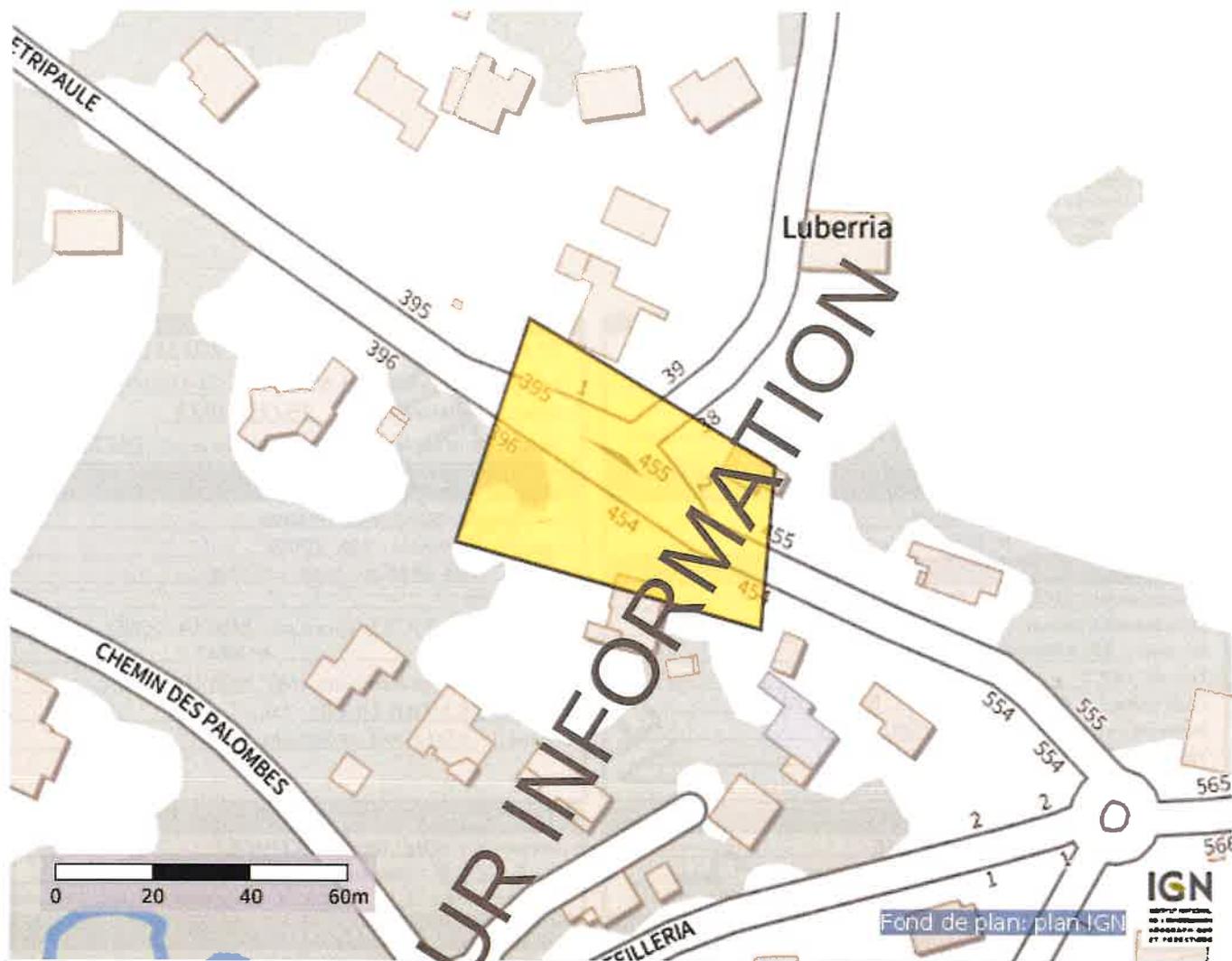
Nom : DUMAS Lucie

Signature : _____

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

Référence Protys de ce document : 2346067834.234601DC01

Numéro de consultation du GU : 2023111600936P



Coordonnées (Lambert 93) : 335299.56898009114

6270791.349669865

Liste des communes concernées :

Bassussarry ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

-1,50638251599263 43,44256999236211
-1,50656758841466 43,44217465763728
-1,50579243000935 43,44201885999175
-1,50575756129216 43,44230903278427
-1,50638251599263 43,44256999236211

(Emprise_Protys_v1.3)